

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** - (2003)  
**Heft:** 57

**Artikel:** Dossier travail : professeurs émérites  
**Autor:** Wachter, This  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-971323>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Professeurs émérites

Verena Meyer, professeure de physique, et Raymond Battegay, professeur de psychiatrie, ont un point commun : ils sont retraités, mais continuent à travailler. Ils vivent toutefois leur « retraite » académique de manière différente.

PAR THIS WACHTER

**V**erena Meyer, 74 ans, a beaucoup de temps. Raymond Battegay, 76 ans, en a peu. C'est évident lorsqu'il s'agit de fixer un rendez-vous. « Dites-moi où et quand nous devons nous rencontrer. Je peux m'arranger », dit la première. « Rappelez plus tard, à midi. Je suis justement avec un patient », coupe le second. Puis : « Venez mercredi à 13 heures dans mon cabinet. De combien de temps avons-nous besoin ? »

Depuis que Verena Meyer, à 65 ans, et Raymond Battegay, à 70, ont cessé de travailler à l'Université, leur titre de professeur est suivi de la mention émérite, du latin *emeritus* qui signifie – très clairement – a fini de servir. Mais les deux ont fait mentir cet ajout, chacun à sa façon. Ils ne sont pas du tout « hors service ».

Verena Meyer a été jusqu'en 1994 professeure de physique expérimentale à l'Université de Zurich. Première et seule femme en Suisse, elle a occupé de 1982 à 1984 le poste de recteur, elle a été conseillère en recherche du Fonds national suisse et a présidé douze ans durant le Conseil suisse de la science. Raymond Battegay a été professeur de psychiatrie à l'Université de Bâle jusqu'en 1997 et – pendant 30 ans – médecin chef de la polyclinique psychiatrique de l'Hôpital cantonal de Bâle.

Pour Verena Meyer, il était clair que la fin de son professorat signifiait aussi son retrait de la recherche. « En physique expérimentale, on dépend de laboratoires, d'appareils et de machines. Ce que je n'aurais plus eu à ma disposition », note-t-elle. Mais elle a pu conserver jusqu'à aujourd'hui une place de travail avec ordinateur à l'Institut de physique.

## Retraite par étapes

Même si elle avait pu continuer à faire de la recherche, elle aurait arrêté. « Je n'ai jamais été une mordue », dit-elle. On doit laisser la place aux jeunes. » Elle ne se rend plus aux congrès spécialisés. Et elle ne lit presque plus les revues spécialisées de physique, à l'exception de *Nature*, *Science* et *Physics today*.

Si elle n'a pas subi le choc de la retraite, c'est parce que ses nombreuses activités bénévoles dans des instituts de recherche et des fondations se sont poursuivies. Elle a conservé la présidence du Conseil

suisse de la science jusqu'à 70 ans – limite d'âge fixée pour de telles fonctions dans des institutions fédérales. Elle ne siège plus non plus au sein de la fondation « La science appelle les jeunes » et dans la « Fondation suisse d'études », mais en revanche pour quelque temps encore au sein de « Créativité au troisième âge », une fondation qui octroie chaque année des prix pour les prestations extraordinaires de personnes de plus de 65 ans.

## Cinq heures de sommeil suffisent

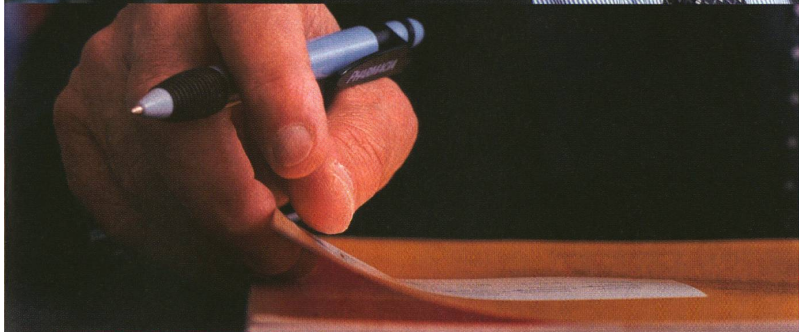
Raymond Battegay n'a, lui, presque pas de temps pour des activités bénévoles. Quinze jours après sa retraite, il ouvrait son cabinet de psychiatre dans lequel il reçoit des patients cinq jours et demi par semaine. « Le travail avec des gens motivés me procure toujours autant de joie. Chaque patient ouvre un monde nouveau », dit-il. Le soir, « la plupart du temps après une heure agréable avec ma femme », et le week-end, il s'assied à son bureau chez lui et complète de quelques pages son œuvre scientifique de 33 ouvrages et près de 680 articles. Cinq heures de sommeil lui suffisent.

Sept fois grand-père, il s'octroie trois semaines de vacances par an. Il se rend alors en Engadine. Parfois, il ajoute quelques jours de vacances pour un congrès international. « Je travaillerai jusqu'à ce que je remarque que mes facultés intellectuelles laissent à désirer ou que mes fils me le disent. » Il serait simplement dommage, selon lui, que sa grande expérience ne profite ni aux patients ni à la science.

« Je veille à ce que mes mandats bénévoles diminuent », avoue Verena Meyer. Cette célibataire aimerait avoir du temps pour autre chose, son jardin, des voyages et pour peaufiner son russe. « Je suis ravie », dit-elle, « lorsque je me lève le matin et que je ne sais pas ce que je vais faire de ma journée. » ■

*« Je travaillerai tant que mes facultés me le permettront », fait valoir Raymond Battegay, 76 ans. Verena Meyer, 74 ans, prend le temps de se consacrer à son jardin.*





## Retraites en danger

70 000 retraités travaillent en Suisse. Ils devront être plus nombreux sinon l'assurance vieillesse sera menacée, préviennent les économistes.

L'étude le dit clairement : « L'assurance vieillesse s'expose à de sérieuses difficultés si la proportion des personnes actives par rapport aux retraités continue de diminuer. » Aujourd'hui, elle est de 4 pour 1. Dans une génération, elle sera déjà de 2 pour 1. C'est pourquoi la tendance à la retraite anticipée est stoppée et qu'on encourage les gens à travailler plus longtemps pour payer leur « quatrième pilier ».

Intitulée « Augmentation et potentiel du travail (temps partiel) des personnes âgées en Suisse », l'étude a été effectuée sur mandat d'« Avenir Suisse », le Think Tank des grandes entreprises helvétiques. A côté des données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), les deux économistes de Saint-Gall Rolf Widmer et Alfonso Sousa-Poza ont utilisé celles du Panel suisse des ménages, un sondage annuel réalisé auprès de quelque 5000 ménages et qui est mené dans le cadre du Programme prioritaire « Demain la Suisse » avec le soutien de l'Université de Neuchâtel et de l'Office fédéral de la statistique.

Les constats des deux économistes : plus de 70 000 personnes à la retraite sont encore actives, à temps plein ou partiel, soit à peu près 16 pour cent des hommes de 65 à 75 ans et 9 pour cent des femmes de 62 à 75 ans. Les retraités actifs sont surtout des Suisses indépendants avec un bon niveau de formation. De plus, 120 000 femmes et hommes entre 53 et 75 ans qui ne travaillent pas souhaiteraient le faire.

Lorsque « Avenir Suisse » a présenté son étude en février de cette année, les syndicats ont été très fâchés. Pour eux, il s'agit d'une tentative dissimulée de préparer l'élévation de l'âge de la retraite. Ce ne serait pas l'évolution démographique qui menace l'assurance vieillesse mais le démantèlement continu des places de travail.

### La crèche des grands-parents

François Höpflinger, démographe et sociologue de l'Université de Zurich, est satisfait que l'étude mette pour la première fois sur le tapis le thème du travail des retraités en Suisse. « Un âge de la retraite fixe est un non-sens pour des raisons gérontologiques. L'âge biologique ne dit rien sur l'aptitude au travail. » Le sociologue reproche cependant à l'étude de mettre de côté le travail non rémunéré des retraités qui devrait être mieux pris en considération à l'avenir. Les prestations volontaires des seniors sont très importantes. Ce que montre une partie d'un projet du programme du Fonds national « Problèmes de l'Etat social ». Il examine les prestations des grands-parents pour la garde des enfants. Sa découverte : si la crèche des grands-parents facturait un modeste salaire horaire de 20 francs, cela entraînerait des coûts annuels de deux milliards de francs au total.

T.W.